# Coordination des politiques économiques en 3ème phase de l'UEM

1997/2263(COS) - 26/11/1997

Dans un rapport d'initiative sur la politique économique dans la troisième phase de l'UEM, rédigé par M. Carles-Alfred GASOLIBA I BÖHM (ELDR, E), la commission met en exergue la nécessité de renforcer la coordination des politiques économiques des Etats membres. La commission y insiste : la coordination est vitale pour la cohésion et la stabilité de l'union monétaire. La commission lance donc un appel pour que soient créées les conditions qui permettront à l'UE d'adopter une politique économique cohérente et efficace. Aux termes de la proposition de la commission, on assortirait les grandes orientations économiques d'objectifs d'orientation portant sur des variables économiques déterminantes telles que la croissance, le chômage et l'évolution des salaires. Sur cette base, on pourrait alors élaborer un policy mix propice à la croissance et à l'emploi. D'autres politiques communautaires (industrielle, de concurrence, de R&D, notamment) seraient progressivement intégrées dans les grandes orientations économiques. La commission souligne en parallèle que semblable renforcement de la coordination des politiques économiques doit aller de pair avec un meilleur contrôle démocratique. Elle plaide en particulier pour une participation formelle et active du Parlement au processus de contrôle de la gestion de l'UEM. Elle en appelle aussi à l'ouverture d'un véritable dialogue entre les partenaires sociaux au sujet des orientations économiques, passant, par exemple, par la mise sur pied d'une Conférence annuelle réunissant les deux partenaires du monde économique qui auraient ainsi l'occasion d'émettre un avis sur les grandes orientations économiques envisagées.